

CONCLUSION

En 1693, à la reprise de la rédaction de ses registres paroissiaux, Barisey-la-Côte profite de l'essor général observé dans le Toulinois et en Lorraine entre 1660 et 1710, période d'intense reconstruction et de redressement administratif. Mais il est difficile de préciser à partir de quand la paroisse retrouve sa vitalité après les saignées de population des années 1630. Le redémarrage constaté vers 1690 correspond surtout à une remise en ordre de l'état civil, il est vraisemblable que le village a retrouvé un certain dynamisme quelques décennies auparavant. De ce renouveau hypothétique, il n'est cependant pas de preuves, à l'exception d'une enquête de 1666 sur les abus en matière de dîmes du desservant de la cure d'Allamps dont Barisey-la-Côte est annexe. A cette occasion, plusieurs habitants du village sont appelés à témoigner sur les droits reconnus au curé¹.

Au cours de la seconde moitié du XVII^e siècle, les propriétaires de Barisey-la-Côte désertent pratiquement les registres de tabellions voisins², qui révèlent une nette reprise des actes fonciers pour tous les villages environnant. Quelques actes isolés éclairent mal la relance économique et familiale que sous-tendent les échanges et les achats de terres. C'est donc bien à partir de 1693 que la dynamique de la population fait sa résurgence dans la mémoire écrite alors que le Toulinois va se trouver définitivement sorti des grandes crises du XVII^e et du début du XVIII^e. En aucun cas, les crises chroniques à venir ne mettront la population en péril comme l'ont fait, au XVI^e siècle, les passages de reîtres et, au XVII^e, les tourments de la guerre de Trente ans.

Dès les premières décennies du XVIII^e siècle, l'essor de la population de Barisey-la-Côte se conforme au modèle régional en cette époque où la Lorraine se dirige vers une annexion complète par la France, effective en 1766 à la mort du duc Stanislas Leszczinski³. Le flux démographique de la paroisse participe au « grand bon démographique d'entre 1750 et 1770 », qui produit des sommets de population au milieu du XIX^e siècle. Il faut plus d'une génération pour que la population globale commence à son tour à diminuer, au cours d'un reflux démographique irrémédiable. A Barisey-la-Côte, même si le déclin des naissances s'amorce à partir des années 1770 et si la dynamique de la natalité s'interrompt à partir de 1796, les sommets de population émergent seulement au premier tiers du XIX^e siècle quand les pleins de naissances se sont transformés en pleins d'adultes.

¹ AD Meurthe-et-Moselle G 203

² Tabellions de Barisey-au-Plain, Bulligny, Colombey-les-Belles, Saulxures-les-Vannes et Vannes-le-Châtel, AD Meurthe-et-Moselle 3 E 78 91, 252 257, 305 308, 3506 et 3565.

³ L'Evêché de Toul était déjà rattaché à la France théoriquement depuis 1552 mais effectivement depuis 1648.

La dynamique de croissance de la population. Au cours de ce XVIII^e siècle prospère, la dynamique de la population s'est construite sur deux forces génératrices d'effets réciproques et contraires. D'abord l'augmentation et la fixation de couples procréateurs occasionnent une poussée des maternités contribuant, à moyen terme, à renforcer les rangs de la population par un apport en naissances. Ensuite, l'essor démographique de la paroisse est freiné, tout au long de ces trois siècles, par l'ampleur de la mortalité. Cet essor tient davantage au développement des naissances et des ménages qu'au progrès des espérance de vie car les décès conservent une très forte amplitude, entre 1712, 1770 et 1862, et ne s'atténuent véritablement qu'à partir de la décennie 1880 au cours de laquelle la mortalité juvénile cesse d'être une entrave au développement naturel de la population.

La mortalité infantile et juvénile s'assimile, dans l'ensemble, aux situations régionales et nationales, si l'on tient pour négligeable le démarrage tardifs des décès juvéniles et l'affirmation plus précoce des séniles. Les premiers se trouvent en forte augmentation à partir des années 1713 et le taux de mortalité chez les jeunes sujets reste élevé jusqu'en 1893, année à partir de laquelle les progrès d'hygiène, de maternité et de médecine permettent de surmonter le lourd handicap des mortalités en bas âges.

C'est à peine vingt ans plus tôt, vers 1873, que les décès séniles se sont trouvés en nette augmentation grâce au gain définitif d'une meilleure espérance de vie. De période en période, celle-ci a progressé sans rémission, plus fortement jusqu'à l'âge de dix ans, à cause des effets de mortalité juvénile, plus régulièrement ensuite, pour suivre le lent et irrésistible progrès des âges. Celui-ci s'est toutefois accompagné d'une réduction proportionnelle du nombre d'enfants par famille : jusqu'en 1792, la classe modale des fratries s'est située autour de six à huit membres ; à partir de 1872, les fratries n'ont cessé d'en compter plus de six.

Ainsi, les progrès accomplis sur la mortalité précoce n'ont pas profité à la population, alors en déclin à cause d'une perte en ménages et en sujets adultes. Au moins, l'augmentation de l'espérance de vie a-t-elle put retarder la faillite démographique sans en interdire le caractère inéluctable. La chute régulière de la natalité, résultant de la réduction des fratries et de la perte de ménages, a notoirement contribué à ce déclin à partir des années 1840. En dépit de mariages de plus en plus longs, la perte de fécondité graduelle a engendré une réduction des fratries au point que la rupture de croissance démographique, amorcée vers 1773 par le reflux des naissances, s'est nettement affirmée après 1853 sous l'effet de l'hémorragie de population. La période couverte par les recensements, entre 1846 et 1936, révèle un déséquilibre croissant des taux de population et de structures de familles. La population s'est alors vidée de ses forces vives par de constantes émigrations vers les villes ou les villages voisins, en grippant le moteur démographique de Barisey-la-Côte.

Les effets réciproques induits par les lignes dynamiques de naissance, de mariages et de décès sont bien sûr orchestrés, à Barisey-la-Côte, comme pour l'ensemble des terrains de référence lorrains. Les courbes de baptêmes et de sépultures se trouvent d'abord en concordance de phases tant que la forte mortalité infantile alimente les décès ; les naissances provoquent ensuite une onde décalée des décès au fur et à mesure que les générations gagnent en espérance de vie. La nuptialité et la mortalité sont par contre en déphasage, les décès n'intervenant que longtemps après la constitution des ménages. Il faut au moins une génération pour que les individus, enregistrés lors des actes de mariages, le soient dans ceux de décès même si la perte en ménage érode les sommets des courbes, en raison du nombre importants de sujets, mariés au village, qui n'y vivent pas jusqu'à leur dernier jour.

Egalement décalées par nécessité, les courbes des naissances et des mariages se suivent dans leurs variations puisque les premières alimentent les seconds, au moins lors des périodes de prospérité démographique. Ainsi, le développement des naissances, au cours du XVIII^e siècle, se trouve en avance de phase sur la progression des mariages dont elles assurent la plénitude quelques vingt-cinq ans plus tard, le temps que les nouveaux-nés soient devenus adultes. En revanche, il n'est pas de corrélation systématique entre les sommets de mariages et ceux des ménages, à partir desquels la population peut espérer grossir ses rangs. Il faut en effet tenir compte des effets de dépopulation et de virilocalisation puisque, par usage, le couple se marie plutôt sur le lieu de naissance de la femme, mais va vivre chez celui du mari.

Prépondérante à Barisey-la-Côte, l'exogamie perturbe d'autre part la régularité des dynamiques de population avec l'entrée d'individus forains, qui n'ont donc pas préalablement grossi les statistiques de naissances. Le phénomène contrarie d'ailleurs l'étude propre des générations indigènes et ne permet qu'une simple approche des indices d'âges au sein de cette population très ouverte.

On observe enfin, entre les mariages et les naissances, les mêmes inerties qu'entre les naissances et les sommets de population ; elles expliquent que la courbe des naissances s'amorce avant le déclin des mariages et que ceux-ci ne connaissent leur véritable sommet qu'en 1873, après une longue période d'expansion entre 1770 et 1900. Alors que l'accélération de la nuptialité s'achève vers 1780, les mariages progressent jusque 1880 mais les nombreux départs de ménages et de familles, plus que la diminution du nombre d'enfants, empêchent la nuptialité de contribuer au développement de la population qui entre alors, irrémédiablement en déclin.

Les mouvements saisonniers. Sur un plan que l'on pourrait qualifier de "biologique", la dynamique démographique de la paroisse se conforme également aux mouvements saisonniers apportés par les références lorraines et nationales. Ainsi les décès se montrent sensiblement plus

importants en saisons froides et varient au gré des crises mineures fréquentes aux XVIII^e et XIX^e siècles. Les mariages respectent les cycles agricoles et les interdits de l'église, en accordant une nette préférence aux périodes froides, janvier, février puis novembre, exceptionnellement mai. Un changement radical, résultant de la déchristianisation, fait ensuite préférer les mois de printemps dès la fin du XIX^e siècle, et ceux d'été au XX^e siècle. La fréquence mensuelle des naissances donne un avantage aux accouchements de printemps et de l'été, en dépit de la souplesse du faisceau de conceptions par lequel chaque terrain d'étude parvient à modeler sa ligne personnelle.

La réduction de l'âge moyen des mères à la dernière naissance compte parmi les autres valeurs partagées entre Barisey-la-Côte et les terrains de référence. L'âge au premier mariage est assez tardif, comme pour les familles de type nucléaire du nord-est de la France. D'abord libre, la fécondité est ensuite limitée par la contraception qui réduit les fratries, particulièrement aux XIX^e et XX^e siècle. Les indices de fécondité globale au sein de la population sont en outre affaiblis par les pertes en ménages qui privent cette population des fruits de sa fertilité naturelle.

Les taux de conceptions prénuptiales ne dépassent pas une certaine moyenne mais, alors qu'ils augmentent graduellement en France, ils se montrent très variables à Barisey-la-Côte, tournant autour d'une médiane de 12 % qui ne peut vraiment rendre compte de l'extrême variabilité du phénomène. Les intervalles protogénésiques s'assimilent à ceux des lieux de référence, avec une grande majorité de premières naissances entre neuf et dix mois, preuve que les nouveaux mariés se trouvent très rapidement féconds. Mais la faiblesse des statistiques ne permet pas d'établir de relation entre un étalement éventuel de ces intervalles et l'émergence d'attitudes de contraceptions éventuelles à partir de la fin du XVIII^e siècle.

Si l'âge de la mère à la dernière naissance n'entraîne pas d'observations particulières pour Barisey-la-Côte, il est difficile d'y saisir ces effets de contraceptions, que devrait pourtant justifier la réduction des fratries. L'allongement des intervalles intergénésiques assez généralement observé ne semble pas probant, contrairement à l'interruption de la procréation, dès que le nombre d'enfants désirés est acquis. Ces intervalles intergénésiques varient dans une fourchette d'entre un et trois ans, ce que confirment les situations voisines. Toutefois, de nombreuses règles présentées par les divers terrains de références ne peuvent être retenues pour Barisey-la-Côte ; telles que l'augmentation de l'avant-dernier intervalle. Par contre, la règle du raccourcissement de l'intervalle, à la suite d'un décès d'enfant en bas âge, paraît s'appliquer à notre cas.

Les noms et les prénoms. Certains choix de société permettent par ailleurs à cette population de se plier aux modèles voisins, particulièrement au niveau du choix des prénoms, puisés aux sources d'inspiration de l'époque, dont le développement accompagne le progrès des naissances mais ne suit qu'avec retard leur régression. L'apparition des prénoms multiples, au milieu du XVIII^e siècle,

ouvre l'éventail de ces choix, selon que l'on veut donner à l'enfant une identité personnelle ou l'identifier au contraire à l'un de ses ascendants ou tuteurs. A ce titre, le don du prénom des parrains et marraines reste fréquent, au moins pour la moitié des prénoms, alors que l'attribution du prénom du père ou de la mère, s'il est probant, se montre plus rare.

Quant à l'étude des patronymes, elle témoigne à la fois de la durée des noms de famille les plus représentés, révélant la persistance d'un coeur de familles et la satellisation d'un nombre important de patronymes provisoires, qui réduisent la population à l'aspect d'une nébuleuse informelle résultant de son ouverture aux échanges. Si la courbe des noms de famille poursuit son ascension jusque 1893, les pertes de patronymes deviennent plus importantes que les gains à partir de la période 1793/1813, indice particulier des déficits démographiques dont cette population souffre d'une façon plus générale. Dès le milieu du XVIII^e siècle, elle semble avoir assuré son patrimoine en noms de familles et ne désire plus s'attacher de nouveaux noms qui ne cessent pourtant de s'introduire.

Les déficits démographiques de cette population proviennent surtout de déséquilibres entre les échanges qu'entretient Barisey-la-Côte avec son voisinage. La faiblesse numérique de sa population met le village en situation de dépendance caractérisée par un phénomène d'exogamie, de loin supérieur à la moyenne ; on retrouve particulièrement là un effet de petite population reconnu en beaucoup d'autres régions de France. Néanmoins, l'exogamie s'organise selon une norme commune avec la rencontre de conjoints choisis de préférence dans les paroisses ou communes limitrophes. Un rayon d'exogamie assez constant permet de tracer autour de Barisey-la-Côte, une couronne d'exogamie régulière au sein de laquelle la distance des sources se révèle inversement proportionnelle au nombre de conjoints et de conjointes exogames.

Parallèlement, les faiblesses démographiques de la population se traduisent par une perte de vitalité précoce. Le sommet du XIX^e siècle survient tôt, dès 1836. Le déclin de la population se mesure au caractère très désorganisé des pyramides des âges. Les classes d'âges pâtissent d'un déficit en générations jeunes et d'une présence féminine amoindrie, qui affiche une nette prépondérance de la présence masculine à partir des 40 et 50 ans. Bien avant que ne décline en effectifs, il semble que cette population ait souffert d'une carence en présence féminine ; en particulier, le rapport de mortalité entre les sexes est peu conforme aux courbes classiques.

Les déséquilibres entre générations s'accompagnent d'un pourcentage élevé de couples non achevés, notamment après le décès du premier conjoint. Tout se passe comme si cette population perdait constamment ses couples entiers ou rompus par veuvage. Les départs par abandon de personnes et de ménages paraissent nombreux et bien des conjoints survivants ne décèdent apparemment pas au village. Après le summum démographique de 1836, il devient souvent difficile

de suivre le destin d'un ménage au-delà d'un ou deux recensements. La situation de Barisey-la-Côte tranche également avec les terrains de références par un taux de remariage faible, notamment entre veufs et veuves de la paroisse ou de la commune ; ce taux ne cesse de décliner alors que la durée de vie des ménages s'allonge, semble-t-il, plus que la moyenne. Pareil état de faits entraîne une certaine difficulté à soutenir l'analyse comparative avec la pratique du remariage dans les villages périphériques, assurément plus courante qu'à Barisey-la-Côte. Sans doute, faut-il y voir une conséquence de l'ouverture trop forte aux échanges et des difficultés éprouvées par la paroisse ou la commune à équilibrer ses échanges avec ses voisines.

Le trop faible pourcentage de couples achevés interdit par ailleurs de procéder à une étude fiable des liens de famille et des cousinages dans le seul sein de cette population. L'état civil se montre lui-même inapte à permettre l'étude des phénomènes de dispersion des ménages et des fratries ; l'analyse des livres d'enregistrement et des actes notariés donnerait en ce sens l'espoir de mieux discerner le devenir des familles à l'occasion des actes de partage et d'héritage, du moins au XIX^e siècle.

Au nombre des questions posées compte celle de savoir s'il existe un lien de cause à effet entre l'observation de ce caractère de « population poreuse » et l'idée selon laquelle, au XIX^e siècle, elle ne se conformait plus strictement à la coutume de Toul, laquelle favorisait une forme de succession précipitaire, engendrant un taux de corésidence élevé pour la France du nord-est, associé à une nature de familles souches. Même s'ils couvrent une période de destructuration démographique, les recensements de Barisey-la-Côte laissent observer une diminution graduelle des corésidences, jusqu'à extinction. Le nombre croissant de maisons vides favorise graduellement l'indépendance des ménages d'enfants. Les changements de phases des structures familiales susceptibles de réduire la portée des familles nucléaires restent modérés, au moins suffisamment pour que l'on ne puisse apparemment pas assimiler Barisey-la-Côte à la situation du Toullois précipitaire, où les états de familles souches sont plus nombreux.

Cette exception apparente conduit à désirer poursuivre notre étude de démographie historique vers une connaissance des stratégies de succession et des dynamiques économiques qui donneraient une profondeur d'analyse aux apparences révélées par la seule étude de l'état civil. Les choix de faire-valoir et de succession induisent certains besoins d'organisation familiale qui jouent sur la composition des ménages et des fratries, les situations de résidence et les recherches d'alliance. Ces familles ouvertes, occasionnant de nombreux départs d'enfants, voire de parents, ne peuvent qu'inter agir avec les pratiques d'héritages et de partages, lesquels s'effectuent bien souvent du vivant des parents alors que les enfants, en principe bénéficiaires de lots égaux, s'entendent

fréquemment pour rétrocéder à celui ou ceux qui restent au village, une part que leur éloignement rendrait improductible.

De son côté, la circulation des noms de familles témoigne peut-être de recherches d'alliances au sein des réseaux familiaux et aux niveaux de classes sociales. Cette perspective renforce l'utilité de dissocier identité patronymique et cousinages pour mieux comprendre la réalité de la mobilité exogamique ; cela nécessiterait d'étendre la généalogie des familles étudiées dans le seul cadre de ce village, à une généalogie plus large, à partir des ascendances et des collatéraux issus des villages proches.

La dispersion des héritages engendrée par l'exogamie donnerait également matière à réflexion sur les correspondances entre l'exogamie, les alliances inter villageoise et les réciprocitys de possession de parcelles entre populations voisines. Il semble que la couronne régulière de sources d'exogamie ne se retrouve pas fidèlement au niveau des origines de propriétés foraines, tant de la part des propriétaires de Barisey-la-Côte, vers les bans voisins, que des villages voisins sur le ban de Barisey-la-Côte. Ces situations d'inégalités de propriétés privilégient surtout la relation entre les deux Barisey : Barisey-au-Plain manque notablement de vignoble alors que Bulligny et Allamps, par exemple, n'ont pas besoin de venir cultiver à Barisey-la-Côte, les vignes qu'ils possèdent sur leurs bans.

L'étude des stratégies de succession et de partage des héritages permettrait de comprendre les principes d'occupation des maisons, en fonction des opportunités du parc immobilier, de la pression démographique et des partages d'héritage. La gestion du parc immobilier s'attache intimement aux choix de structures familiales, particulièrement esquissées avec l'étude des recensements, ce qui entraîne une connaissance plus fine de l'histoire de chaque maison, écrite à partir des matrices cadastrales, des actes notariés, et de la reconnaissance structurelle du bâtiment. Enfin, l'étude des héritages conduirait l'analyse de l'évolution du parcellaire à travers les mutations de propriétés. Elle permettrait de saisir les effets des partages d'héritages, du morcellement ou du regroupement des gagnages, en période de diminution de population et de concentration des exploitations, imposées par les progrès de la technologie agricole et l'inflation du besoin de production par unité d'exploitation familiale.

